

Présentation des projets financés au titre de l'édition 2010 du Programme « Espace et Territoire »

ACRONYME et titre du projet	Page
AAE - La démolition des grands ensembles : un effet paroxystique des Attentes et Attendus en matière d'Espace	2
Altérité culturelle - L'altérité technico-culturelle du continent asiatique : vers une nouvelle histoire de l'Homme	4
ALTER - PROP - Partages des espaces habités : vers des formes ALTERnatives de PROPriété	6
DETROIT - Le détroit de Gibraltar, à la croisée des mers et des continents (époques ancienne et médiévale)	8
DIKIDA - De la chaîne du DIKtè au mont IDA : Territoire et formes d'organisations communautaires en Crète du XI ^e au VI ^e s. av. J.-C.	10
GéoPeuple - Analyse des évolutions des maillages et des peuplements à travers l'observation du territoire – Construction des BD Géo-Historiques et approche ontologique	12
LILI - Des lieux aux liens, l'espace comme révélateur des fonctionnements familiaux	15
MUSE - Les énigmes sensibles des mobilités urbaines contemporaines	17
REC - STCI - Régir l'espace chinois: la structuration du territoire de la Chine impériale par un système juridique hiérarchisé	19
SpaceControl - Logiques et dynamiques du contrôle socio-spatial des jeunes des classes populaires	21
TerrHab - De l'habitabilité à la territorialité (et retour) : à propos de périurbanités, d'individus et de collectifs en interaction	23
TERRIAT - Sociétés, mobilités et déplacements : les territoires de l'attente (le cas des mondes américains, d'hier à aujourd'hui)	26

Programme « Espace et Territoire »

Edition 2010

Titre du projet **AAE - La démolition des grands ensembles : un effet paroxystique des Attentes et Attendus en matière d'Espace**

Résumé

Depuis la fin des années 1990, la France a lancé un grand programme de démolition d'immeubles HLM en périphérie des villes. Ce programme, par son ampleur, son caractère spectaculaire et par la conjonction d'intérêts qui le motive, constitue un analyseur privilégié des représentations institutionnelles de l'espace et des références guidant l'action publique urbaine et territoriale. L'acte autoritaire consistant à « casser les ghettos » et à « en finir avec les grands ensembles » par leur dynamitage nous paraît un cas symptomatique où la praxis politique, architecturale et urbanistique se donne à voir dans toute son étendue. En effet, ces opérations de « table rase », dont on ne retrouve l'équivalent que dans les friches industrielles (Garçon, 2002), nous révèlent les critères du normal et du pathologique présidant aux jugements autorisés dans le domaine urbain. Ces cadres évaluatifs et praxéologiques, sous-tendant la disqualification de l'espace bâti, révèlent en négatif, mais de manière « détonante », les figures de l'acceptable et de l'inacceptable urbains. Les démolitions mettent à jour le système idéal dans lequel les élus, les techniciens et les médias se trouvent inscrits. Elles rendent particulièrement explicite le système d'imputations régissant l'action sur et par l'espace. Les postulats et les attributs qui conduisent à faire aujourd'hui une lecture des grands ensembles sur le mode des attentes déçues, du dysfonctionnement, de la déficience sont aussi ceux qui conduisent à formuler les attendus du jugement les désignant comme des milieux « criminogènes ». Dès lors, le « discours démolisseur » apparaît comme le moyen de saisir l'imaginaire sociopolitique contemporain de l'espace et de la ville. Nous considérerons donc la démolition comme une intervention particulièrement révélatrice des attentes sociales et institutionnelles vis-à-vis de l'espace et des attendus de l'action sur ce dernier, supposé efficient. Notre recherche ne portera donc pas sur la spatialité (« les usages de l'espace, les arts de faire avec l'espace dans la vie quotidienne des individus et des groupes ») mais sur le spatialisme, au sens de l'écologico-éthologisme (au sens où les configurations de l'espace physique détermineraient les

relations sociales). La démolition des cités HLM en particulier, et dans la mesure où celles-ci représentent la quintessence de l'écologico-éthologisme technocratique d'hier, permet de mettre à jour la manière dont ce postulat fondateur de l'action urbaine se redéfinit aujourd'hui au sein du système de croyances dont procèdent aussi bien les acteurs publics de l'urbanisation que, bien que souvent à un moindre degré, ses acteurs privés.

Partenaires

Laboratoire de Recherches Interdisciplinaires Ville, Espace, Société (RIVES)
Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat
PREFics (PREFics)
Université de Rennes2 - Haute Bretagne

Coordinateur

Philippe Genestier – RIVES-ENTPE

Aide de l'ANR

107 598 €

Début et durée

Décembre 2010 – 24 mois

Référence

ANR-10-ESVS-002

Label pôle

-

Programme « Espace et Territoire »

Edition 2010

Titre du projet

Altérité culturelle - L'altérité technico-culturelle du continent asiatique : vers une nouvelle histoire de l'Homme.

Résumé

L'altérité technico-culturelle du continent asiatique : vers une nouvelle histoire de l'homme ? La diffusion d'Homo erectus puis l'avènement d'Homo sapiens sur l'ensemble de l'Eurasie à partir de l'Afrique reposeraient principalement sur des capacités cognitives nouvelles dont la technique serait l'un des principaux marqueurs. En fédérant des chercheurs internationaux, notre objectif est de démontrer qu'en s'appuyant sur la notion de culture technique par une approche « ontogénéalogique » des objets (outils, armes etc.) sur l'ensemble de l'Asie continentale, un patchwork culturel complexe prend forme. Cette altérité spatio-temporelle a été occultée par le paradigme bio-culturel dominant mais la tendance à la révision de ce modèle réducteur de l'évolution des techniques est de plus en plus partagée par la communauté scientifique. Une reconstruction anthropologique pertinente de l'altérité nécessite de penser la technique comme un des éléments constitutifs de l'évolution de l'homme et non comme sa seule résultante. Notre projet aborde ainsi l'évolution de l'homme et des techniques différemment du modèle de diffusion linéaire de la sortie d'Afrique de l'Homo sapiens. Schéma qui se résume souvent à la seule dualité Afrique/Europe et/ou à la différence biologique entre hommes modernes et néandertaliens. La technique, point central dans notre projet, contribuera à redéfinir l'histoire de l'homme dans toutes ses acceptions. L'altérité des cultures matérielles sur le continent asiatique sera traitée par l'acquisition de données comparatives inter et intra-sites, par la détermination de lignées techniques et des stades évolutifs présents ainsi que par la mise en évidence de l'évolution des cultures matérielles dans l'espace et le temps. Le programme s'articule autour de deux grandes périodes techniques de la préhistoire qui couvrent près d'un million d'années : la période 300 000-40 000 ans qui voit l'apparition de la méthode de taille Levallois et la période de transition 40 000-25 000 ans, souvent considérée comme la période charnière entre la fin de l'homme de Néandertal et l'expansion géographique de l'Homme moderne. L'identité technique sera appréhendée par le lieu : détermination d'espaces-identités,

discontinuités spatiales associées aux notions de frontière et de barrière naturelle ainsi qu'aux facteurs de résilience. Quatre zones géographiques ont été sélectionnées : nord de la Chine, sud de la Chine, Asie centrale et Altaï, Proche-Orient. L'ensemble des données techniques et spatiales sera croisé avec les données de l'anthropologie biologique-génétique et celles de l'anthropologie physique. Un volet anthropogénétique, par l'échantillonnage de plusieurs populations de l'Altaï et de leur génotypage, servira à tester différents scénarios d'histoire du peuplement. Cette opération aura pour objet de décrire des phénomènes de migration et de diffusion de l'est vers l'ouest contrairement aux hypothèses habituellement proposées.

Partenaires Laboratoire Archéologies et sciences de l'Antiquité (ArScAn)
CNRS DR05 Ile-de-France Secteur Ouest et Nord
Laboratoire Eco-Anthropologie et ethnobiologie
CNRS Délégation Ile de France Est (DR03)

Coordinateur Eric Boëda - ArScAn

Aide de l'ANR 319 999 €

Début et durée Décembre 2010 – 36 mois

Référence ANR-10-ESVS-010

Label pôle -

Titre du projet

ALTER - PROP - Partages des espaces habités : vers des formes ALTERnatives de PROPriété

Résumé

ALTER-PROP Partages des espaces habités : vers des formes alternatives de propriété Le logement et les façons de l'habiter seront pris comme entrée dans la question complexe de la remise en question émergente du droit de propriété défini comme un droit fondamental individuel dans la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789. Cette remise en question de la propriété individuelle du logement au nom de partages des espaces habités sera abordée par la logique coopérative. Le logement est l'une des préoccupations majeures des populations et, par conséquent, des politiques publiques. Jusqu'à la fin du XXème siècle, on peut estimer que les réponses du développement économique permettaient d'assurer pratiquement à tous l'accès au logement, sous des formes diverses selon les Etats. Mais le XXIème siècle a débuté par l'éclatement du modèle socio-économique occidental et il est tout à fait symbolique et significatif que la prise de conscience planétaire des ces changements sociaux profonds soit issue d'une crise immobilière partie des Etats-Unis. C'est probablement dans la filiation de la contestation sociale de 1968 et des espoirs communautaires des années 1970, qu'il faut remonter pour voir émerger les logiques écologiques et solidaires qui animent à l'heure actuelle les propositions alternatives d'organisation sociale qui répondent à cette crise. ALTER-PROP traitera, du point de vue social mais aussi de celui du droit, droit civil, droit de l'urbanisme notamment, ce qu'il en est de l'émergence de ces nouveaux modes de vie, de ces pratiques communautaires, de ces exigences de durabilité, de cette remise en question du dogme de la croissance continue à travers les formes naissantes d'une propriété partagée et non plus individuelle du logement, dont l'archétype est la coopérative d'habitants mais qui se déclinent sous des formes multiples. Nous en étudierons les conséquences possibles et leurs convergences ou dissonances avec les politiques concernées, en France mais également en Europe et au-delà. En Europe et ailleurs dans le monde (Amérique du Nord et du Sud, Afrique du Nord, notamment), la législation a pu être moins restrictive qu'en France et des expériences, parfois numériquement importantes, ont été réalisées. Les contextes en sont extrêmement divers et liés à l'histoire particulière de

ces pays. De ces réalisations et de leur diversité procède l'idée d'une fécondité de l'étude comparatiste qui s'inscrit en la matière dans une logique d'abonder vers un Droit communautaire, toujours en évolution. La propriété coopérative est l'un de ces objets nodaux qui permettent de poser des questions transversales multi-scalaires que nous centrerons sur trois thèmes : 1) les arrangements de la vie quotidienne (modifications des conceptions de l'intime, du personnel, son organisation familiale, voire le partage des activités domestiques) ; 2) les rapports entre espaces privés et publics, usages et responsabilités qui alimentent les questions d'un tiers secteur dans les rapports entre institutions et individus ; 3) des innovations : - du droit (droit français voire communautaire de la propriété mais aussi de l'urbanisme), - des propositions architecturales aussi bien pour la conception de logements que pour la recherche concernant les matériaux et autres aménagements pour assurer la durabilité de la construction et de la gestion des lieux , - et une innovation sociale par la mise en pratique d'une citoyenneté participative particulièrement active. ALTER-PROP s'essaiera à rassembler des cas significatifs, à analyser les difficultés et à mobiliser des connaissances pour être force de proposition par rapport au champ institutionnel, mais également pour être source de références pour les porteurs de ces projets innovants et émergents.

Partenaires

Maison des Sciences de l'Homme - Villes et territoires (MSH)
Université François Rabelais
Atelier de Recherche Sociologique (ARS)
Université de Bretagne Occidentale : Brest
Laboratoire d'Etudes des Réformes Administratives et de la Décentralisation (LERAD)
Université François Rabelais

Coordinateur

Sylvette DENEFFLE - MSH

Aide de l'ANR

179 926 €

Début et durée

Décembre 2010 – 36 mois

Référence

ANR-10-ESVS-012

Label pôle

-

Programme « Espace et Territoire »

Edition 2010

Titre du projet **DETROIT - Le détroit de Gibraltar, à la croisée des mers et des continents (époques ancienne et médiévale)**

Résumé

L'importance des enjeux qui se nouent autour du détroit de Gibraltar se manifeste avec une acuité toute particulière depuis quelques années. Pour les populations africaines contraintes à migrer et pour les passeurs qui se font métier de les convoyer, le Détroit est apparu à la fin de la décennie 1990 comme un point de passage idéal. Les dispositions prises aux frontières par les autorités espagnoles et européennes ont depuis déplacé les flux migratoires vers l'ouest. Néanmoins la tension persiste autour du Détroit et les débats en relation avec ces phénomènes migratoires, largement relayés par les médias, mobilisent fortement les sciences sociales. Jusqu'à présent, dans ce contexte social et intellectuel très particulier, la voix des spécialistes des périodes anciennes n'a guère été entendue. Pourtant, les singularités spatiales du Détroit, telles qu'elles s'expriment dans notre actualité, ont été perçues et affrontées dès la plus haute Antiquité. Sans remonter jusqu'aux expériences phéniciennes et puniques mais en faisant jouer la longue durée, notre programme propose une relecture de ce territoire depuis la deuxième guerre punique (III^e siècle av. n. è.) jusqu'aux premiers temps de l'expansion européenne sur les rives de l'Afrique (XIV^e-XV^e siècle). Sur un axe Nord-Sud, l'étroitesse du détroit lui assure un rôle privilégié, celui de point de passage pour tous les flux qui parcourent la région. Mais si la solution de continuité créée par le débouché de la Méditerranée dans l'Océan n'est pas un obstacle, elle induit néanmoins des contraintes spatiales que les sociétés autochtones et toutes celles qui sont intervenues dans la région ont dû surmonter ou contourner. Sur un axe Est-Ouest, le détroit fonctionne comme une porte, généralement franchie de la mer vers l'espace océanique. L'ambiguïté du cadre spatial est, ici encore, manifeste : la possibilité de circuler oriente les circuits mais la difficulté à concevoir ce qui se trouve au-delà du passage, en dépit du caractère très précoce des premières explorations atlantiques, et les difficultés techniques posées par la navigation dans un espace physique très différent de celui qui était jusqu'alors familier ont compliqué le franchissement de ce seuil. Dans notre zone d'étude, la relation entre le territoire et les sociétés qui le parcourent se révèle donc particulièrement complexe. Aux

contraintes naturelles se mêlent des aspects psychologiques et techniques parfois difficiles à saisir pour les époques anciennes. Les dimensions sociales (qui englobent les pratiques économiques et le gouvernement) révèlent aussi des particularités dignes d'attention : intégrées au même espace politique et administratif pendant des siècles (à l'époque romaine et à celle des « empires » berbères), les deux rives du Détroit ont aussi été considérées, parfois simultanément, comme les confins de deux mondes affrontés, séparés au Moyen Âge par l'opposition entre Chrétienté et Islam. L'ambition de notre programme réside dans le projet de ramasser nos connaissances sur la zone, très nombreuses mais très morcelées, de les replacer dans la longue durée et de renouveler leur approche en faisant appel aux acquis récents des sciences sociales en matière d'analyses spatiales. L'outil informatique sera largement sollicité puisque nous visons à la réalisation d'un atlas en ligne, adossée à une base de données où seront progressivement déposées les informations archéologiques et textuelles relatives à la zone. Plus que jamais, le décloisonnement disciplinaire se révèle indispensable : les historiens et les archéologues ont beaucoup à apprendre des géographes, des anthropologues et des spécialistes en sciences politiques lorsqu'il s'agit d'étudier les déplacements et la relation au territoire. Enfin, l'équipe sera internationale, avec la participation de chercheurs marocains, portugais, espagnols et français.

Partenaires

Casa de Velazquez (CVZ)
Centre Jacques-Berque (CJB)
Laboratoire Orient & Méditerranée (UMR 8167)
Université Panthéon-Sorbonne : Paris I
Equipe ITEM (EA 3002)
Université de Pau et des Pays de l'Adour

Coordinateur

Daniel Baloup - CVZ

Aide de l'ANR

259 997 €

Début et durée

Décembre 2010 – 48 mois

Référence

ANR-10-ESVS-009

Label pôle

-

Titre du projet **DIKIDA - De la chaîne du DIKtè au mont IDA : Territoire et formes d'organisations communautaires en Crète du XVe au VIe s. av. J.-C.**

Résumé

Le projet DIKIDA est né d'une collaboration entre les archéologues de l'UMR CNRS 7044 - UDS (Strasbourg) et les spécialistes des sciences de la terre et de l'environnement du CEREGE - UMR 6635 (Aix-en-Provence). L'équipe internationale se propose d'analyser l'évolution politique, économique, sociale et culturelle des communautés humaines installées en Crète centrale, dans la plaine de la Messara et dans la région du Mirabello, pendant la période qui va de l'Âge du Bronze récent à l'époque archaïque (XVe-VIe s. av. J.-C.). L'étude diachronique de ces deux régions touchera non seulement aux thématiques archéologiques et historiques, mais aussi aux données paléoenvironnementales pour définir les stratégies d'adaptation des communautés à la réalité géomorphologique et topographique de l'île. D'un point de vue historique, la période chronologique retenue est fondamentale pour comprendre la transition d'un système palatial mycénien, fondé sur une économie centralisée, à l'organisation de la cité grecque, telle qu'elle apparaît dans le courant du VIIIe s. av. J.-C. Les troubles et les migrations qui accompagnent la chute de la société mycénienne affectent les fondements comme la culture matérielle qui caractérisent la vie communautaire ; ils exercent un impact considérable sur les institutions politiques et sociales, l'économie, les échanges commerciaux, la religion, les coutumes funéraires et les systèmes d'écriture. Au cours des XIIe et XIe siècles av. J.-C., et au terme d'une longue évolution, un nouveau type de société émerge et constitue les prémices de la cité grecque (polis). Cette nouvelle forme d'organisation communautaire se développe de manière continue jusqu'à la période archaïque (VIe s. av. J.-C.) avant de succomber elle aussi à une crise propre à l'île. La Messara, qui constitue la plaine la plus importante de l'île, est dotée d'un double bassin hydraulique et est délimitée au nord par le mont Ida, à l'est par le massif du Diktè et au sud par la chaîne des Astérousia. La région du Mirabello, qui s'étend sur la côte septentrionale, est caractérisée par la présence d'une étroite plaine côtière bordant le golfe homonyme ; elle est entourée de montagnes au sud et est reliée à la côte méridionale par l'isthme de

Hiérapetra et à la zone de Mallia par la vallée de l'Anavlochos. À l'époque mycénienne, ces deux régions dépendaient de l'administration palatiale de Cnossos, mais à partir du XIIe s. av. J.-C. l'organisation de leur territoire reflète une fragmentation notable qui favorisera la naissance de nombreuses cités à partir des VIIIe-VIIe siècles av. J.-C. Pour comprendre pleinement la portée et les raisons de ces changements, l'approche paléoenvironnementale est désormais indispensable. La nature géomorphologique de l'île et l'existence de paysages dont la mer et les montagnes dessinent les traits ont obligé les populations à mettre en œuvre des aménagements ingénieux pour s'adapter, par exemple, à la rareté d'eau en surface, aux affaissements de terrain, aux pentes abruptes du relief. Seule une analyse pluridisciplinaire du paysage, à travers des études de géomorphologie, de topographie et de paléoenvironnement permettra notamment d'évaluer l'intervisibilité des sites ou d'établir si un type de formation géomorphologique présidait à l'installation des villages. Cette démarche novatrice, qui n'a été appliquée jusqu'à présent qu'à des secteurs limités des régions étudiées, portera à la création de modélisations numériques de terrain et de cartes géoréférencées thématiques, outils indispensables pour l'analyse des phénomènes liés à l'adaptation de l'homme à l'environnement au cours des siècles.

Partenaires

Etude des civilisations de l'Antiquité : de la Préhistoire à Byzance
CNRS Délégation Alsace
Centre européen de recherche et d'enseignement de géosciences de l'environnement
CNRS DR12

Coordinateur

Daniela LEFEVRE-NOVARO - CNRS

Aide de l'ANR

340 000 €

Début et durée

Décembre 2010 - 48 mois

Référence

ANR-10-ESVS-011

Label pôle

-

Programme « Espace et Territoire »

Edition 2010

Titre du projet

GéoPeuple - Analyse des évolutions des maillages et des peuplements a travers l'observation du territoire – Construction des BD Géo-Historiques et approche ontologique

Résumé

L'histoire du territoire et de la population française du XVIIIe siècle à nos jours est maintenant assez bien connue dans ses grandes masses provinciales et départementales. Elle reste en revanche largement inexplorée au niveau plus détaillé des communes qui constituent le cadre de vie concret des Français. La raison principale en est la masse des données à maîtriser : on passe d'une vingtaine de provinces et régions ou d'une centaine de départements à plus de 40 000 communes ou paroisses. Ce ne sont pas seulement les populations qu'il faut répertorier mais les divisions administratives et les éléments remarquables du territoire, voies de communication, occupation des sols, bâtiments importants. Seule une connaissance précise de ces éléments et leur suivi au cours du temps permettra de connaître les interactions entre population, divisions administratives et caractéristiques bâties du territoire, d'en comprendre certains déterminants et de les utiliser pour anticiper de futures divisions administratives aussi bien que l'évolution du peuplement local. Le projet GéoPeuple propose une solution technique à ces difficultés qui ouvre sur une analyse historique et géographique de l'évolution locale de la population française. Il s'appuie sur l'expérience et les données rassemblées et mises en forme par le laboratoire de démographie historique (LDH), en particulier la reconstitution de tous les périmètres communaux et des populations afférentes de 1791 à 2010. Il se fonde aussi sur la numérisation de la carte couleur Cassini du XVIIIe siècle, effectuée par la BN et le LDH. À partir de cette carte, point de départ moderne de l'espace humain de la France, le LIP6 dont la compétence en matière de reconnaissance des formes est connue, mettra au point les procédures de numérisation vectorielle des objets spatiaux qui seront utilisées dans les analyses démographiques, administratives et économiques. Le travail du LIP6 ne se limitera pas à la carte Cassini, mais visera à mettre à disposition des outils utilisables pour d'autres cartes détaillées, en particulier les cartes d'état-

major du XIXe siècle. Le chaînage au cours des temps des éléments identifiés, issus de vectorisation de cartes et du RGE actuel, et leur intégration dans une modélisation spatio-temporelle ad hoc sera opéré par le COGIT, laboratoire de l'IGN spécialisé en géomatique. Le COGIT aura vocation à rassembler les techniques informatiques du LIP6 et les analyses historiques et de sciences sociales du LDH en mettant notamment en évidence des règles de partage et d'évolution des territoires communaux et de leurs éléments remarquables. Il aura aussi pour objectif d'organiser l'ensemble de l'information sous une forme accessible qui puisse être mise à disposition d'un public assez large comme c'est la vocation de l'IGN. À l'autre bout de la chaîne, le LDH assistera le COGIT dans la mise au point d'un modèle historique à vocation générale. Il procédera aussi à l'analyse des résultats. Il s'intéressera particulièrement à comprendre pour quelles raisons plus de 10 000 fusions et fissions de communes ont eu lieu au cours des deux derniers siècles, ce qui pose la question de la stabilité ou de la fragilité des découpages administratifs. Il reliera ces changements de frontières aux évolutions démographiques et à la présence d'éléments remarquables issus des bases de données historiques créées par vectorisation des cartes grâce à l'apport du LIP6. Enfin avec le COGIT, le LDH testera les résultats obtenus au moyen de simulations tant territoriales que démographiques : en appliquant les règles dégagées au cours de l'analyse, engendrer des maillages et des répartitions de densité conformes à ce qui a été observé depuis le milieu du XVIIIe siècle. En résumé, à une époque où l'on s'interroge sur la nature de la France, de sa population, de son territoire, le projet GéoPeuple proposera une image précise des permanences et des changements qu'a vécus notre pays au niveau local.

Partenaires

Laboratoire Conception Objet et Généralisation de l'Information Topographique (COGIT)
Institut Géographique National IGN
 Laboratoire d'Informatique de Paris 6 - Equipe MALIRE (MALIRE)
Université Pierre et Marie Curie : Paris VI
 Centre de Recherches historiques (CRH-LDH)
Ecole des Hautes études en Sciences Sociales

Coordinateur

Anne RUAS - COGIT

Aide de l'ANR

289 999 €

Début et durée

Décembre 2010 – 30 mois

Référence

ANR-10-ESVS-005

Label pôle -

Titre du projet

LILI - Des lieux aux liens, l'espace comme révélateur des fonctionnements familiaux

Résumé

Le ménage, défini comme le groupe des individus habitant sous le même toit, a été la catégorie statistique clé qui a permis, depuis plusieurs décennies, de relier les domaines de la famille et de l'habitat. Petit à petit le logement est devenu le lieu d'identification du groupe familial, la famille s'effaçant devant le ménage. C'est au cours des années 1950-1960 que l'identité famille-logement s'est affirmée pleinement dans les faits comme dans les représentations. À un modèle type, la famille nucléaire, devait correspondre un logement type : le logement HLM puis la maison individuelle en accession à la propriété ; la famille nucléaire s'autonomisant de la parenté. Or, depuis une dizaine d'années, un groupe familial plus large émerge sous la pression de plusieurs facteurs, notamment la montée du chômage, les difficultés d'accès et de maintien dans le logement, ce groupe atténuant les effets d'une crise durement ressentie par les jeunes. Contrairement au ménage, le groupe familial se déploie sur un territoire aux contours extrêmement variés. Envisager l'espace de ces liens potentiels ou établis pose ainsi un nouveau défi pour dépasser la référence spatiale unique selon laquelle un ménage correspond à un logement. Avec l'augmentation du nombre de familles recomposées fonctionnant sur plusieurs ménages, de familles transnationales conservant ou achetant des logements dans le pays d'origine, de couples vivant conjointement à temps partiel du fait du travail ou de choix personnels, de personnes âgées revendiquant leur indépendance résidentielle, des jeunes étudiant plus longtemps et changeant plus souvent de lieux d'études, s'affirme la nécessité d'appréhender l'espace où circulent les membres de la famille de façon à saisir comment l'espace « fait sens » et participe à la construction du lien familial. L'analyse de cet espace doit être menée à plusieurs niveaux : celui qui relève de l'échelle individuelle du fait que certains circulent entre plusieurs logements, pas uniquement successivement mais également de façon simultanée ; celui qui relève de l'échelle du groupe familial qui se déploie dans l'espace et qu'il convient de repérer ; et enfin celui qui correspond à l'aspect fonctionnel de ce territoire ainsi défini et dont on peut alors explorer les attributs et l'influence qu'il exerce sur les comportements individuels, migratoires et

familiaux. L'équipe porteuse du projet a contribué à introduire cette thématique dans la prochaine enquête Famille, renommée Famille et Logements dont la collecte s'effectuera en 2011, dans le cadre du recensement, sur un échantillon national important (400 000 individus de 18 ans et plus). Nous proposons ici de créer et coordonner une synergie pluridisciplinaire autour de la production et de l'analyse de ces données inédites. Géographes, sociologues de la famille, statisticiens et démographes travaillent au croisement des lieux et des liens et sont tributaires de données qui permettent rarement de combiner les regards. L'opportunité d'une enquête d'envergure qui permet d'aborder le déploiement territorial des familles et les fonctionnements des espaces familiaux est une occasion unique de mobiliser les énergies d'une large équipe sur un objet commun et complexe, dans l'objectif d'en proposer une approche intégrée et novatrice.

Partenaires

Institut National d'Etudes Démographiques (INED)
Migrations internationales, espaces et sociétés (Migrinter)
CNRS - DR08

Coordinateur

Eva Lelièvre - INED

Aide de l'ANR

234 999 €

Début et durée

Décembre 2010 – 48 mois

Référence

ANR-10-ESVS-004

Label pôle

-

Titre du projet **MUSE - Les énigmes sensibles des mobilités urbaines contemporaines**

Résumé

Depuis le développement des métropoles du XIXe siècle, les infrastructures et les techniques de communication, comme les moyens de transport, n'ont cessé de structurer les formes des villes et d'en étendre le territoire, faisant désormais de "l'étalement urbain" un problème public majeur dans de nombreux pays. En Europe plus particulièrement, cette métamorphose de l'urbanisation a largement été imputée aux doctrines fonctionnalistes dominantes après-guerre et à l'« urbanisme de secteurs » qu'elles ont produit. Par l'accroissement de la motorisation et l'augmentation des vitesses, les conditions de mobilité jouent un rôle dans les transformations de l'espace urbain et l'extension des périphéries. Et malgré l'émergence – encore timide – des mouvements « slow », l'accessibilité, la vitesse et la fluidité des échanges continuent aujourd'hui de représenter – pour le citadin – des valeurs et des conditions nécessaires de participation à l'économie et à la société urbaines. La planification des territoires et l'aménagement des espaces urbains sont donc confrontés aujourd'hui à une triple injonction : réguler la mobilité, diminuer ses effets spatiaux et environnementaux négatifs, répondre à la demande d'hypermobilité. Si ce contexte décrit d'abord des enjeux urbanistiques, économiques et environnementaux fondamentaux, il rappelle également les conséquences proprement socio-spatiales de l'évolution de ces modes de gestion des mobilités urbaines. Précisément, la mise au jour de ces enjeux socio-spatiaux conduit à questionner les effets des politiques et des dispositifs actuels de gestion de la mobilité sur la construction de l'urbanité et des mondes sensibles. À ce sujet, deux types de discours critiques cohabitent. Le premier s'intéresse aux fonctions de la mobilité et à leur « efficace » dans un contexte où la maîtrise des temps et des flux urbains mobilise autant l'attention des aménageurs que des usagers. Le second discours souligne davantage « la neutralisation » de l'expérience habitante et « la pauvreté sensorielle » des contextes urbains contemporains (Sennett, 1995, 2002). De ce point de vue, l'« aseptisation » croissante des lieux de la mobilité (Thomas, 2009) interrogerait autant leur capacité à accueillir et réguler les conflits potentiels que celle à permettre l'expression des

multiples registres de l'expérience habitante (Sansot, 1998; Augoyard, 1979; Joseph, 1984). Mais au-delà de ce regard dualiste, ce projet de recherche cherche à décrire et à comprendre les énigmes sensibles qu'ils recèlent et les enjeux qu'ils comportent en termes d'organisation et de partage des espaces du quotidien. C'est donc en faisant de la notion d'ambiance une clé de compréhension des modes de fonctionnement et d'organisation de ces espaces du mouvement que nous souhaitons révéler et interroger ces énigmes : À quels enjeux et paradoxes – en termes d'expérience sensible de la ville – les évolutions contemporaines des mobilités nous confrontent-elles ? Quelles sont les procédures de négociation et de partage de ces espaces ? En quoi et comment la mise à jour de ces processus complexes à l'œuvre dans l'organisation quotidienne des mobilités urbaines peut-elle – en retour – nourrir la pensée aménagiste contemporaine ? Quatre objet problématiques – qui sont autant de manières de décliner ce questionnement sur les énigmes sensibles des mobilités urbaines et leurs enjeux – articuleront ce projet : les modes de partage en commun des espaces publics urbains, les espaces-temps de la mobilité labile, les logiques de régulation des espaces de partage des mobilités, les dispositifs de seuils dans les espaces de mobilité. Tous seront interrogés et analysés à partir de situations paradigmatiques, présentes à l'étranger, et susceptibles de mettre en perspective le cas français.

Partenaires

Ambiances Architecturales et Urbaines (CRESSON)
CNRS Délégation Rhône-Alpes secteur Alpes

Coordinateur

Rachel THOMAS - CRESSON

Aide de l'ANR

210 000 €

Début et durée

Décembre 2010 – 42 mois

Référence

ANR-10-ESVS-013

Label pôle

-

Titre du projet REC - STCI - Régir l'espace chinois: la structuration du territoire de la Chine impériale par un système juridique hiérarchisé

Résumé

La Chine a été durant deux millénaires un empire-monde, et cette dimension impériale reste une clé pour comprendre son destin moderne, ainsi que celui des pays voisins constituant l'Asie orientale : le Japon, la Corée, le Vietnam, Taiwan. L'Asie orientale peut précisément être définie comme l'aire d'extension du droit chinois. Ces pays partagent une conception du droit qui constitue l'originalité de la région et explique pour une large part son évolution. Le territoire chinois est en lui-même une savante construction juridique. Durant des siècles, sa structure administrative a combiné des lois fondamentales d'application universelle avec des règlements particuliers à telle province, telle région de tailles variables. Sous les Qing, les 18 provinces chinoises ne représentaient qu'une partie d'un vaste ensemble comprenant les aires mandchoues, mongoles, turkmènes, tibétaines. Chacune était gouvernée selon ses propres lois, sous l'égide d'un service administratif central dont la fonction principale était d'assurer leur jonction avec le système juridique d'ensemble. Notre projet consiste à comprendre l'espace comme une dimension essentielle de l'ordre juridique pan-chinois. Comment cette conception originale combinait-elle l'universel — « tous sous le ciel » impérial— et le local, l'étroitement chinois-han, avec les plus vastes dépendances ethniques des marges extérieures ? Comment les divisions administratives des espaces chinois et est-asiatiques engendrèrent-elles des identités à locales ou nationales ? Les membres du projet partagent un commun intérêt pour le droit chinois, ainsi qu'une bonne connaissance, qu'ils ont acquises dans des domaines bien distincts, comme le droit mongol , l'administration urbaine, les coutumes locales et les règles de clans dans les zones rurales, les mœurs des « minorités ethniques » comme les populations des zones tibétaines dans la province du Sichuan, les législations coloniales japonaises en Corée ou à Taiwan, etc. Nous allons mettre en ligne les principaux textes de la tradition juridique chinoise, en commençant par le code impérial des dynasties Ming et Qing. Nous amènerons des liens hypertextes permettant de comprendre les relations de ce code avec les autres textes

normatifs qui régissaient telle ou telle région. Nous allons traduire un choix de textes de lois, de règlements, de décisions judiciaires, etc., qui assuraient la loi et l'ordre à tous niveaux et en tous lieux de l'espace impérial chinois. Mais la Chine n'a pas seulement produit ces codes qui ont servi de modèles à ceux des autres pays d'Asie orientale ; elle a aussi produit le droit, la doctrine, la jurisprudence, permettant d'appliquer ces codes. Un préjugé commun, répandu par des juristes-historiens comme Jean Escarra, est que la Chine « avaient des lois, mais pas de droit ». Ce genre d'aperçus sommaires a laissé croire que le droit chinois et ses rejets d'Asie orientale devaient être compris selon des critères occidentaux, ce qui a été une source majeure de contresens et de préjugés. Le moment est venu de comprendre le droit chinois sur ses propres bases, pour comprendre comment il a pu assurer une certaine cohésion tout en tolérant de grandes disparités au niveau local, ceci grâce à des savoir-faire administratifs et à une jurisprudence savante. Ce projet vise donc à mettre en lumière le rôle du droit dans la construction et le maintien de l'empire chinois. Nous chercherons à comprendre comment des règles différentes ont pu être conciliées en un même système juridique, en prenant le code des Qing comme fil directeur. Nous voulons 1) Repérer, collecter et reproduire la grande variété de lois et règlements qui assuraient la mise en vigueur du code ; 2) Comment ces diverses lois étaient reliées audit code et 3) Comment cette liaison s'opérait par le recours à un droit savant, transmis par une littérature de manuels, de livres de cas, traités doctrinaux, etc.

Partenaires

Institut d'Asie Orientale (IAO)
ENS de Lyon
Ecole Française d'Extrême Orient (EFEO)
Institut des Sciences de l'Homme (ISH)
CNRS Délégation Rhône-Alpes

Coordinateur

Jérôme Bourgon - IAO

Aide de l'ANR

260 000 €

Début et durée

Décembre 2010 – 48 mois

Référence

ANR-10-ESVS-003

Label pôle

-

Titre du projet **SpaceControl - Logiques et dynamiques du contrôle socio-spatial des jeunes des classes populaires**

Résumé

Notre projet intitulé "Logiques et dynamiques du contrôle socio-spatial des jeunes des classes populaires" présente une triple originalité vis-à-vis des travaux existants. D'abord, il propose une alliance interdisciplinaire et internationale. Associant quatre disciplines (la sociologie, la géographie, la science politique et l'histoire), il bénéficiera de collaborations scientifiques établies avec des collègues brésiliens, et des spécialistes de la Belgique, des Pays-Bas, des Etats-Unis et du Canada, avec pour objectif une systématisation des approches comparatives. Deuxièmement, ce programme de recherche vise à renouveler la description et l'analyse de la question sociale déclinée en deux volets complémentaires : la question urbaine et la question du processus pénal. Il entend, plus précisément, étudier les logiques et les mutations du contrôle social des classes populaires à travers les situations des adolescents en se focalisant sur les conditions et sur les modalités de leur gestion territoriale, d'une part en contexte urbain (ouvert), d'autre part en milieu institutionnel (fermé) et carcéral. Il s'agit d'engager une analyse de la question sociale en prenant appui sur deux espaces contrastés : la ville et ses quartiers stigmatisés d'une part, la prison et les lieux de placement pour jeunes d'autre part. Il s'agit d'interroger les problèmes contemporains de l'exclusion (sociale) et de l'enclavement (spatial) ainsi que les politiques publiques qui leur sont dédiées, dans deux configurations distinctes du point de vue de l'encadrement institutionnel : l'une définie par l'exercice d'une contrainte physique directe en milieu clos (la prison, les centres de placement pour mineurs), l'autre par des mécanismes de contrôle social plus indirects, plus diffus et plus fragmentés en milieu ouvert (la ville). Le projet de recherche entend également envisager la question de leurs « frontières » respectives et analyser les formes d'articulation de ces deux espaces. Troisièmement, ce programme de recherche propose une combinaison inédite de plusieurs méthodes d'enquête en vue de créer des données quantitatives et qualitatives originales. Il fera appel à des observations directes (ethnographie urbaine et carcérale), des entretiens approfondis (pour partie dans une perspective de récit biographique), un croisement entre l'analyse documentaire et l'analyse statistique (constitution de corpus

tirés du dépouillement de dossiers pénaux en France et au Brésil, d'une comparaison des flux de la justice des mineurs dans ces deux pays, de dossiers pénitentiaires individuels, l'analyse de plans architecturaux), au dépouillement des archives des institutions concernées par l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de rénovation urbaine à Bruxelles, Lille et Montréal. Il comporte également l'originalité de suivre un panel de jeunes qui seront interrogés à plusieurs reprises dans des espaces différents en fonction de leurs parcours judiciaire en France et au Brésil. Les résultats attendus sont de trois ordres. Premièrement, la réalisation de publications dans des revues nationales et internationales de haut niveau scientifique, avec un effort particulier entrepris vis-à-vis de revues internationales, généralistes ou spécialisées dans la question urbaine ou pénale, sans oublier des médias de vulgarisation au-delà du champ scientifique. Deuxièmement, créer une synergie interdisciplinaire et internationale dans la recherche sur l'urbain et la déviance qui consoliderait l'investissement de l'équipe dans le GERN, GDR-E CNRS. Troisièmement, renforcer les liens entre recherche et formation universitaire, via le Master 2 « Science politique et action publique » (spécialisation « politiques urbaines ») de l'université Lille 2, le nouveau Master « La ville : socio-anthropologie des espaces et des territoires » à l'université Lille 1 et la formation des cadres des personnels de la Protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ de Roubaix).

Partenaires

Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques (CLERSE - MESHS)
CNRS Délégation Nord-Pas de Calais - Picardie

Coordinateur

Dominique DUPREZ - MESHS - CLERSE

Aide de l'ANR

249 000 €

Début et durée

Décembre 2010 – 36 mois

Référence

ANR-10-ESVS-001

Label pôle

-

Titre du projet

TerrHab - De l'habitabilité à la territorialité (et retour) : à propos de périurbanités, d'individus et de collectifs en interaction

Résumé

Le projet de recherche TerrHab (« De l'habitabilité à la territorialité, et retour : à propos de périurbanités, d'individus et de collectifs en interaction ») part de l'énigme spatiale contemporaine suivante : pourquoi, alors qu'elles sont de plus en plus habitées, les grandes périphéries des villes et des métropoles sont-elles à ce point réputées inhabitables, dénoncées comme la moins bonne façon d'habiter les territoires, selon les valeurs sociales, fonctionnelles économiques et environnementales dominantes ? La question fait débat depuis quelques décennies déjà. Nous ré-ouvrons le dossier avec une triple ambition : - lier la compréhension de l'habitabilité de l'espace à l'analyse de la territorialisation des individus et des collectifs qui s'en saisissent et s'y construisent en retour ; - montrer qu'on n'a pas ici affaire à la défaite des collectifs par les individus triomphants, comme on le défend souvent, mais à une interaction sociale intense entre individus et collectifs qui rend habitable les territoires et territorialise l'habiter ; - contribuer en fin de compte au progrès d'une théorie générale de la territorialité et de la territorialisation, convaincus que nous sommes qu'il y a là encore matière à répondre aux énigmes spatiales de la vie en société. Pour ce faire, nous organisons notre collectif de recherche interdisciplinaire (géographie, sociologie, sociolinguistique, architecture, urbanisme, histoire, ethnologie, ...) en trois phases de recherche, impliquant quatre laboratoires autour de l'UMR PACTE, Grenoble. Le premier temps, collectif, sera problématique et méthodologique. Il consistera à forger les bases d'une culture heuristique commune aux chercheurs impliqués dans l'opération, à partager les grandes hypothèses initiales, mais surtout à doter l'équipe d'une gamme de méthodes communes, aussi innovantes et renouvelées que possible, et testées avant leur adoption, afin de se donner de nouveaux moyens d'interpeller le réel des périphéries urbaines réputées en mal d'habitabilité et de territorialité. Le deuxième temps ouvrira quatre chantiers d'études parallèles, portés par chacun des laboratoires partenaires, sur des terrains combinés entre eux : « mouvements » (UMR CITERES,

Tours), « civilités » (FRE ART-Dév, Montpellier), « récréations » (UMR SET, Pau), « entre-lieux » (UMR ACS, Paris), chacun avec des corpus très précis qui relèvent tous de micro-analyses. Le troisième et dernier temps, à nouveau collectif, rassemblera les produits des enquêtes, observations, analyses de terrains, à travers un double produit. Le premier, inhabituel, sera de produire en commun le dictionnaire paradoxal des néologismes de l'habiter périurbain (l'expression de cet objet sera sans doute réinventée à cette occasion), afin de montrer à quel point il est temps de bousculer les codifications sémantiques et les représentations qui prétendent aujourd'hui résumer le sujet. En somme, si énigme il y a, c'est sans doute d'abord du fait du déficit d'expressions et de mots pour parler de ce nouvel espace urbain réel dont le sens s'épuise à devoir être dit avec les mots de l'ancien. Le second produit sera un colloque international de confrontation de nos résultats tous français à un panel de conférenciers étrangers de haut niveau, afin de donner à notre travail la comparabilité et l'écho international que nous avons choisi d'écarter de la phase de terrains pour ne pas risquer de la disperser. Il reste certain cependant que la portée de nos collectes et interprétations déborde largement le cadre national, et que l'objectif ultime d'approfondissement d'une théorie de la territorialité et de la territorialisation ne saurait être atteint sans apports décadrés. A plus long terme, TerrHab donnera les moyens au réseau de recherche original qu'il aura ainsi construit sur cinq sites et une demi-douzaine de disciplines de poursuivre au plan international l'analyse croisée de l'habitabilité et des territorialités contemporaines.

Partenaires

Laboratoire Politiques publiques, Action politique, Territoires (PACTE)

Université Joseph-Fourier: Grenoble I

Laboratoire CItés, TERritoires, Environnement, Sociétés (CITERES)

Université François Rabelais

Laboratoire Identité Culturelle, Textes et Théâtralité (ICTT)

Université d'Avignon et des pays du Vaucluse

Laboratoire Société Environnement Territoire (SET)

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Laboratoire Architecture, Culture, Société XIXe-XXIe s. (ACS)

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais

Coordinateur

Martin Vanier – Laboratoire PACTE-UJF

Aide de l'ANR

279 999 €

Début et durée

Décembre 2010 – 48 mois

Référence ANR-10-ESVS-007

Label pôle -

Programme « Espace et Territoire »

Edition 2010

Titre du projet

TERRIAT - Sociétés, mobilités et déplacements : les territoires de l'attente (le cas des mondes américains, d'hier à aujourd'hui)

Résumé

Les phénomènes de mobilité et de déplacement s'affirment comme des caractéristiques majeures de nos sociétés contemporaines. Pour autant, loin d'être fluides, homogènes ou linéaires, ces déplacements sont ponctués de temps, plus ou moins longs, d'attente. Qu'ils aient pour origine des raisons techniques, administratives ou politiques, de tels moments trouvent bien souvent une traduction spatiale : des territoires accueillent ces sociétés en attente. Ce projet souhaite examiner ces territoires de l'attente et la multiplicité de formes qu'ils revêtent, en établir leurs dimensions, comprendre leurs statuts juridiques, leurs articulations avec l'espace environnant, leurs temporalités spécifiques, ainsi que la variété des jeux économiques et sociaux qui s'y déploient. Pour une telle enquête, les mondes américains, nés du déplacement (volontaire ou forcé) de populations d'origines diverses qui ont marqué de leur empreinte les territoires qu'elles se sont appropriées, s'offrent comme un terrain d'étude particulièrement adapté. Ce projet s'appuiera sur une démarche comparatiste, à l'échelle du continent américain et des espaces atlantiques qui l'environnent. Il privilégiera l'observation des moments de crise qui précipitent certains vers la fuite ou l'exil (qu'il soit légal ou illégal), en quête d'un ailleurs meilleur. Quatre moments seront plus particulièrement privilégiés : l'Amérique, terre de refuge et de mission (XVIIe – début XXe siècles) ; l'Amérique, terre d'immigration (milieu XIXe siècle – début XXe siècles) ; l'Amérique, terre de migrants (XXe siècle) ; l'Amérique, à l'heure de la globalisation. Entre anciennes et nouvelles mobilités, prennent forme des temps et des lieux d'attente : la question est de savoir si nous observons de nouvelles formes sociales au sein de ces conditions anciennes. La comparaison consistera à établir permanences et mutations des formes sociales au sein de ces territoires de l'attente – histoire et littérature d'un côté, géographie et sociologie de l'autre seront les disciplines convoquées pour prendre place dans cette démarche analytique.

Partenaires	Centre de Recherche en Histoire Internationale et Atlantique (CRHIA) <i>Université de la Rochelle</i> Centre de Recherches Historique (CRH / GGH-TERres) <i>Ecole des Hautes études en Sciences Sociales</i>
Coordinateur	Laurent VIDAL- CRHIA
Aide de l'ANR	159 999 €
Début et durée	Décembre 2010 – 48 mois
Référence	ANR-10-ESVS-008
Label pôle	-